



## **158651 - Comment entretenir les liens familiaux sans être en contact direct avec les intéressés**

---

### **question**

J'ai lu beaucoup de vos fatwas publiées dans votre site à propos de la mixité (contact physique entre hommes et femmes). Je crois qu'il y a contradictions, même si je puis me tromper. Par exemple, dans la fatwa n° 75945 vous dites qu'il n'est pas permis à un homme d'enseigner à des filles sans qu'une barrière les sépare. Puis vous dites dans la fatwa n113431 qu'il est permis à une fille d'étudier dans une université mixte, si son statut social le lui impose.

Je vis au Maroc où la mixité fait partie de la vie quotidienne, aussi bien au niveau de la famille et les proches parents qu'avec les gens dans la rue. Personne ne la conteste. Mieux, même les imams des mosquées disent que c'est permis sans expliquer les critères de la mixité autorisée, chose à propos de laquelle je ne suis pas d'accord avec eux, en tout cas.

Maintenant, ma question est la suivante: il y a des gens qui s'interrogent et disent: comment une personne peut elle entretenir ses liens familiaux sans participer à des rencontres mixtes? Qu'est ce qui mérite la priorité? L'entretien des liens familiaux ou le refus de la mixité?

Il est vrai que nous pouvons éviter la mixité quand nous invitons nos proches chez nous, mais comment le faire quand nous nous rendons chez eux? Il n'est pas possible d'éviter la mixité dans ce cas. Il n'est pas possible non plus d'éviter les tentations. Que faire? Faut il rejeter leurs invitations? Quels sont précisément les membres de la famille avec lesquels il faut entretenir des liens? Les cousins paternels et maternels en font ils partie? Je ne sais pas comment peut on éviter tous ces problèmes inhérents à la mixité mais je crois que nous devons faire de notre mieux pour les éviter.

J'espère recevoir vos orientations à propos de ce qui précède. Puisse Allah vous récompenser par le bien.



## la réponse favorite

Louange à Allah.

Il est bon, ô cher auteur de la question, que vous croyiez qu'il est de notre devoir de tout faire pour éviter la mixité interdite. Permettez moi de vous dire que nous ne sommes pas seulement d'accord sur la nécessité d'entretenir les liens familiaux, bien plus, nous vous y invitons et l'encourageons car cela fait partie l'entretien des liens de parenté qui fait l'objet de l'ordre d'Allah et de son Messager.

Il est cependant plus important pour l'auteur de la question de savoir qu'il n' y a aucune contradiction entre les deux. Il est possible d'éviter la mixité interdite tout en entretenant ses liens de parenté. Puisque la loi religieuse ordonne les deux, il ne peut pas y avoir une contradiction.

Cela dit, ce que vous faites dans votre pays est de vous conformant aux deux exigences , c'est exactement ce que fait tout le monde dans les pays où prévaut la mixité, comme chez vous. Cela n'empêche pas les gens prudents de surmonter le problème et de mener une vie normale. Encore faut il qu'on soit armé de la détermination d'agir de la sorte et qu'on persévère. A supposer que vous soyez en visite chez vos parents, par exemple, les mêmes dispositions que vous prenez chez vous, à savoir réserver une place aux femmes et une autre aux hommes et veiller à les séparer, peuvent être facilement appliquées quand vous êtes en visite chez les autres, s'ils savent que vous y tenez, pour peu spacieuse que soit la maison.

S'agissant des rencontres fortuites dans la rue où à l'entrée de la maison si celle-ci ne possède qu'une seule entrée, etc., cela n'est pas interdit par la charia ni réglementé de façon trop rigoureuse. Cependant, il faut prendre des précautions afin que l'exception ne devienne pas une règle et que l'interdit ne soit pas permis à quelqu'un qui peut l'éviter.

Sachez enfin, ô esclave d'Allah, que pour aller au paradis, il faut consentir un effort, se fatiguer et œuvrer sérieusement car le paradis est entouré de choses désagréables. C'est -à-dire des choses



que l'âme trouve désagréable. Mais on a besoin de patience pour obéir à son Maître. C'est même la plus importante forme de patience. Il faut veiller à bien faire jusqu'à ce qu'Allah nous y assiste. Le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit : Le savoir s'acquiert par l'apprentissage et la clémence en s'efforçant d'être clément. Quiconque s'applique à viser le bien l'obtiendra. Quiconque tient à éviter le mal en sera protégé. » (Rapporté par at.-Tabarani dans al-Awsat, 2663 et jugé bon par al-Albani.

Allah le sait mieux.